

# QUALITY GUIDE



VOTRE GUIDE POUR LA LICENCE DE  
QUALITÉ SWISS AQUATICS

<b>1</b>	<b>PRÉFACE</b>	<b>4</b>
1.1	SWISS AQUATICS	
1.2	LA LICENCE DE QUALITÉ	
<b>2</b>	<b>VISION ET MISSION DE SWISS AQUATICS</b>	<b>5</b>
<b>3</b>	<b>PLUS-VALUE PAR OBTENTION DE LICENCE</b>	<b>6</b>
3.1	VALEUR MARCHANDE DE L'ÉCOLE DE NATATION	
3.2	PLUS-VALUE PAR L'OBTENTION D'UNE LICENCE	
<b>4</b>	<b>LICENCE DE QUALITÉ</b>	<b>7</b>
4.1	STANDARD DE QUALITÉ	
4.2	CONTRÔLE DE QUALITÉ	
4.3	TAXES	
4.4.1	AFFILIATION	8
4.4.2	POSTULATION	
4.4.3	LA CHECK-LIST	
4.4.4	ENTRETIEN, ÉVALUATION ET ATTRIBUTION	
4.4.5	VALIDITÉ	
4.4.6	RENOUVELLEMENT DE LA LICENCE	

# 5 EXIGENCES À L'ÉCOLE DE NATATION 9

## 5.1 EXIGENCES GÉNÉRALES

### 5.1.1 QUALITY COACH

## 5.2 DIRECTION ET ORGANISATION DE L'ÉCOLE DE NATATION

### 5.2.1 DIRECTION ET ORGANISATION DE L'ÉCOLE DE NATATION

### 5.2.2 PERSONNEL

### 5.2.3 ASSURANCES 10

### 5.2.4 PLATEFORME D'INFORMATION

## 5.3 SÉCURITÉ

### 5.3.1 FORMATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

### 5.3.2 TAILLE DES GROUPES

### 5.3.3 SITUATION RELATIVE À LA SÉCURITÉ SUR PLACE

## 5.4 FORMATION

### 5.4.1 FORMATION PROFESSEUR DE SPORTS

### AQUATIQUES (PSA) – EXIGENCE MINIMALE

### 5.4.2 FORMATION CONTINUE 11

## 5.5 QUALIFICATIONS D'AUTRES FONCTIONS

### 5.5.1 COACH J+S

### 5.5.2 RESPONSABLE DE STAGE SWISS AQUATICS

### 5.5.3 ASSISTANTS

## 5.6 SYSTÈME DE FORMATION « KIDS LEARN TO SWIM »

### 5.6.1 ORGANISATION DE COURS

### 5.6.2 SYSTÈME DE DISTINCTIONS

### 5.6.3 FORMATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ – CONTRÔLE DE SÉCURITÉ AQUATIQUE (CSA)

## 5.7 ACTIVITÉ SPORTIVE CONSÉCUTIVE

### 5.7.1 AUTRES ORGANISATIONS FAÏTIÈRES

# 6 CG 12

## 5.8 ÉTHIQUE

### 5.8.1 CHARTE ÉTHIQUE

### 5.8.2 COOL&CLEAN

### 5.8.3 AMBASSADEUR D'ÉTHIQUE

### 5.8.4 ÉTHIQUE-NE PAS D'ABUS SEXUELS EN SPORT

# 7 ANNEXE 13

## 7.1 APERÇU DE LA CHECK-LIST

## 7.2 LISTE DES ABRÉVIATIONS / TERMES 14

## IMPRESSUM

# 1 PRÉFACE

## 1.1 SWISS AQUATICS

Swiss Aquatics federation, ensuite Swiss Aquatics est la fédération spécialisée et faitière du mouvement dans l'eau et joue dans cette fonction le rôle moteur des sports aquatiques suisses. Elle dirige la formation des enfants et adultes dans l'eau. Les aspects de la sécurité et les mesures de prévention en matière de noyade sont essentielles de même que la promotion nationale de l'apprentissage de la natation.

En tant que centre de compétence de toutes les activités concernant les sports aquatiques, Swiss Aquatics est leader de la formation des professeurs de sports aquatiques (PSA) et entraîneurs au niveau des enfants, du sport pour tous et du sport d'élite. Pour cela Swiss Aquatics applique les standards de qualité aussi bien en natation des enfants, qu'en sport de performance et encourage l'optimisation permanente.

## 1.2 LA LICENCE DE QUALITÉ

La licence de qualité Swiss Aquatics, aussi Swiss Aquatics Quality Licence, distingue les écoles de natation et les démarque des autres écoles de natation.

La licence de qualité Swiss Aquatics crée un climat de confiance. Les écoles de natation qui détiennent la licence de qualité Swiss Aquatics, s'engagent à garantir qualité et développement de leurs offres de formation. La licence de qualité Swiss Aquatics rend cet engagement visible.

Les standards sont régulièrement contrôlés et développés.

La licence de qualité Swiss Aquatics est protégée par le droit d'auteur et peut exclusivement être décernée par Swiss Aquatics.

## 2 VISION ET MISSION DE SWISS AQUATICS

Swiss Aquatics remplit les exigences courantes d'un système de gestion de qualité. La licence Swiss Aquatics décerne une distinction des écoles de natation et suit quatre objectifs essentiels:

- Améliorer la transparence des offres de formation et des prestations de services pour les participants aux cours.
- Assurer la qualité des écoles de natation dans le sens des standards fixés et l'optimiser en permanence.
- Créer une base pour les décisions officielles (admission aux offres de cours collectifs et individuels, subventions e.a.).
- Créer une base optimale pour tout type de participation à la natation, tant amateur que compétitive, et couvrir la première étape (Fondation) du Cadre de développement des sports et des athlètes (FTEM) de la Fédération de natation.

Les écoles de natation titulaires d'une licence de qualité Swiss Aquatics s'engagent à respecter, évaluer et développer la qualité de leurs offres de formation.

En tant que partenaire d'écoles de natation nouvelles et établies, Swiss Aquatics soutient l'enseignement bien organisé, structuré, aussi bien en Suisse qu'à l'étranger.

Swiss Aquatics s'engage pour que les enfants aient la possibilité d'apprendre à nager correctement et veut ainsi, par des mesures préventives diminuer le nombre d'accidents de noyade.

Swiss Aquatics veut motiver le plus d'enfants possible pour les sports aquatiques et activités consécutives en natation.

Les institutions avec licence de qualité Swiss Aquatics remplissent les critères d'écoles de natation à structures idéales et standards de sécurité conformes à la check-list de la licence de qualité. Elles acquièrent ainsi auprès des clients et dans les communes une plus grande acceptation et une confiance. Elles sont commercialisables et concurrentielles et se démarquent des autres écoles de natation.

# 3 PLUS-VALUE PAR OBTENTION DE LICENCE

## 3.1 VALEUR MARCHANDE DE L'ÉCOLE DE NATATION

L'obtention d'une licence est en premier lieu le signe d'un enseignement de natation de haute qualité. Les parents qui cherchent une école de natation adaptée pour leurs enfants, ont l'assurance que dans une école de natation avec licence nationale de qualité

- les professeurs de sports aquatiques (PSA) ont une excellente formation méthodologique, technique et pédagogique.
- L'école de natation suit en tout temps les standards de sécurité en vigueur.

## 3.2 PLUS-VALUE PAR L'OBTENTION D'UNE LICENCE

La licence nationale de qualité implique les plus-values suivantes:

- soutien actif pour la gestion de qualité
- soutien actif pour toutes les questions concernant l'enseignement de la natation et l'organisation de l'école de natation (par exemple contrat de travail)
- utilisation du logo de qualité Swiss Aquatics sur les médias imprimés et en ligne
- mention sur la page d'accueil de Swiss Aquatics comme école de natation avec licence nationale de qualité
- utilisation de l'offre de formation et de perfectionnement de Swiss Aquatics
- utilisation de la plateforme de l'emploi sur la page d'accueil de Swiss Aquatics
- rabais au Web Shop de Swiss Aquatics

# 4 LICENCE DE QUALITÉ

Chaque institution qui propose des cours de natation, peut solliciter la „Licence de qualité Swiss Aquatics“. L'école de natation licenciée obtient la reconnaissance :

„ÉCOLE DE NATATION LICENCIÉE SWISS AQUATICS“

## 4.1 STANDARD DE QUALITÉ

Une école de natation avec la „Licence de qualité Swiss Aquatics“ correspond au standard de qualité le plus élevé. Celui-ci comprend les critères principaux suivants:

- Enseignement de natation de grande qualité:  
La philosophie de Swiss Aquatics, que les participants puissent vivre un enseignement de natation joyeux et orienté sur des objectifs, est mise en pratique dans les cours de natation.
- Les professeurs de sports aquatiques (PSA) sont très bien formés:  
Les PSA ont suivi une formation correspondant au moins à un niveau d'enseignement Swiss Aquatics ou équivalent.
- Concept de sécurité concluant  
Les PSA sont tous au bénéfice d'une formation de sauvetage et BLS/AED valable (Brevet Plus Pool SSS ou équivalente). La taille et la constellation des groupes sont adaptées à l'infrastructure et aux capacités des participants.  
Les PSA connaissent les mesures d'urgence locales.

## 4.2 CONTRÔLE DE QUALITÉ

Swiss Aquatics organise des contrôles de qualité dans les écoles de natation. Le résultat est ensuite discuté avec le Quality Coach.

En cas de non-respect des conditions fixées, Swiss Aquatics a le droit de retirer la licence de qualité.

## 4.3 TAXES

Première obtention de licence (unique), y.c. plaquette:	CHF 500.-
Renouvellement de la licence (tous les deux ans), y.c. plaquette:	CHF 200.-

Dans ce prix n'est pas inclus la cotisation annuelle de base de membre de la Fédération suisse de natation (Swiss Aquatics) en tant que club A ou B (en fonction des statuts 2017 le montant est de CHF 350.- pour un club B et de CHF 650.- pour un club A)

Les frais sont dus à la réception de la demande. Les frais ne seront pas remboursés en cas de non-respect des exigences de concession d'une licence.

La demande sera traitée après la réception des frais correspondants.

## 4.4 PROCESSUS D'OBTENTION DE LICENCE

Swiss Aquatics décerne la licence de qualité aux écoles de natation, si les conditions suivantes sont remplies:

- L'école de natation est membre ou a demandé l'affiliation à Swiss Aquatics.
- La postulation a été déposée intégralement et dans les délais.
- La check-list a été remplie complètement, de manière conforme à la vérité et a été déposée.
- L'entretien avec le Quality Coach de l'école de natation a été positif.
- Le résultat de l'évaluation de la check-list est positif.

### 4.4.1 AFFILIATION

L'école de natation est déjà membre de Swiss Aquatics ou a déposé une demande d'affiliation avec la postulation, conformément aux statuts.

### 4.4.2 POSTULATION

L'attribution de la licence se fait à la fin d'un trimestre. Les postulations complètes doivent parvenir à Swiss Aquatics deux mois avant. Une postulation comprend au moins:

- La check-list
- L'attestation d'assurance responsabilité civile d'entreprise
- Le numéro de décompte AVS de l'organisation
- La liste des PSA (y.c. niveau de formation, plan de formation et domaine d'opération à l'école de natation)
- L'attestation de formation en matière de sécurité des PSA
- Les statuts et/ou les conditions générales de l'école de natation

Les documents peuvent être envoyés à Swiss Aquatics par courrier (Swiss Aquatics Federation, Maison du sport, Talgut-Zentrum 27, 3063 Ittigen) ou par mail ([education@swiss-aquatics.ch](mailto:education@swiss-aquatics.ch)). Les droits de licence seront facturés après le dépôt de la demande. Les demandes seront traitées dès que possible et la licence sera accordée pour l'année en cours et l'année suivante.

### 4.4.3 LA CHECK-LIST

Celle-ci est remplie intégralement et de manière véridique dans un document séparé et est déposée avec la postulation.

### 4.4.4 ENTRETIEN, ÉVALUATION ET ATTRIBUTION

Swiss Aquatics n'attribue la licence de qualité qu'après une soigneuse évaluation des postulations, un entretien avec les responsables de l'école de natation correspondante et si les conditions énumérées ci-dessus sont remplies.

La décision est communiquée à l'école de natation correspondante au plus tard à la fin du trimestre suivant. L'école de natation licenciée reçoit de Swiss Aquatics une attestation avec le cachet « École de natation licenciée Swiss Aquatics ».

### 4.4.5 VALIDITÉ

La „Licence de qualité Swiss Aquatics“ est valable deux ans. Les écoles de natation qui souhaitent changer les critères influençant les critères obligatoires pendant la période de validité, doivent l'annoncer dans les 30 jours à Swiss Aquatics. Swiss Aquatics s'efforce de trouver des solutions de transition avec les écoles de natation.

En cas d'abus ou de violation des conditions générales (CG), Swiss Aquatics peut retirer la licence de qualité aux écoles de natation (informations détaillées dans les CG).

### 4.4.6 RENOUVELLEMENT DE LA LICENCE

À la fin de la période de deux ans, les écoles de natation peuvent renouveler leur licence.

Afin d'obtenir une licence sans faille, une nouvelle licence doit être demandée au plus tard à la fin du mois de septembre, c'est-à-dire trois mois avant l'expiration de la licence.



# 5 EXIGENCES À L'ÉCOLE DE NATATION

Les exigences pour obtenir la „Licence de qualité Swiss Aquatics“ sont divisées en sept domaines principaux. La check-list contrôle le standard et la qualité des critères suivants.

1. Exigences générales
2. Direction et organisation de l'école de natation
3. Sécurité
4. Formation
5. Système de formation Kids
6. Activité sportive consécutive
7. Éthique

## 5.1 EXIGENCES GÉNÉRALES

### 5.1.1 QUALITY COACH

L'école de natation désigne un Quality Coach (single point of contact). La communication entre Swiss Aquatics et l'école de natation licenciée passe principalement par le Quality Coach, ce qui permet la communication avec un seul interlocuteur et garantit que toutes les informations importantes soient transmises aux services appropriés.

## 5.2 DIRECTION ET ORGANISATION DE L'ÉCOLE DE NATATION

### 5.2.1 DIRECTION ET ORGANISATION DE L'ÉCOLE DE NATATION

Toutes les institutions et organisations qui proposent des cours de natation sont appelées écoles de natation et peuvent postuler pour la „Licence de qualité Swiss Aquatics“ auprès de Swiss Aquatics.

### 5.2.2 PERSONNEL

L'école de natation licenciée applique de manière conséquente les lois des assurances sociales en vigueur. Les cotisations AVS des salaires des employés et des PSA sont calculées en conséquence (à partir d'un salaire annuel de CHF 2`300.-). Les PSA sont sous contrat de travail avec l'école de natation, qui présente clairement les conditions de travail. Sur demande Swiss Aquatics met à disposition de l'école de natation un modèle de contrat de travail.

Pour l'assurance de qualité, Swiss Aquatics recommande aux écoles de natation de mener des entretiens avec leurs PSA, de les accompagner et de les soutenir dans la fréquentation des cours.

### 5.2.3 ASSURANCES

L'école de natation possède une assurance responsabilité civile d'entreprise ou une solution équivalente.

### 5.2.4 PLATEFORME D'INFORMATION

L'école de natation utilise ses propres canaux comme plateforme pour les informations de la formation Swiss Aquatics Kids (par ex. page d'accueil, dépliants, prospectus de cours, vitrines etc.).

## 5.3 SÉCURITÉ

Il faut accorder une grande importance à la sécurité ainsi à la prévention des accidents pendant les cours.

Swiss Aquatics recommande et évalue les aspects suivants:

### 5.3.1 FORMATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Tous les PSA sont titulaires d'une formation de sauvetage et BLS/AED valable (Brevet Plus Pool SSS ou équivalent).

### 5.3.2 TAILLE DES GROUPES

La taille des groupes doit être adaptée aux conditions du lieu et du personnel. Les aspects importants qui influencent la taille des groupes sont les infrastructures (profondeur de l'eau, espace, température de l'eau, surfaces d'eau séparées, piscine publique etc.), ainsi que le personnel (nombre de PSA ou assistants par groupe, taille du groupe, groupe hétérogène/homogène, niveau du groupe).

Pour garantir un enseignement sûr et efficace Swiss Aquatics recommande généralement des groupes aussi petits que possible. Le nombre d'enfants ci-dessous ne doivent pas être dépassé.

Basic Level 1-3:

8 enfants par PSA, 9-14 enfants pour 2 PSA\*

Basic Level 4-6:

10 enfants par PSA, 11-14 enfants pour 2 PSA\*

Advanced Level 7-10:

10 enfants par PSA, 11-14 enfants pour 2 PSA\*

Specific Level 1-6:

12 enfants par PSA, 13-16 enfants pour 2 PSA\*

\* resp. un PSA et un assistant, le nombre d'enfants ne devrait pas être augmenté en cas de stagiaire.

### 5.3.3 SITUATION RELATIVE À LA SÉCURITÉ SUR PLACE

Les PSA connaissent les endroits critiques dans les piscines (avec ou sans maître-nageur). Les PSA connaissent également l'emplacement des équipements d'urgence tels que boutons d'urgence, téléphones, appareil AED et autres appareils de sauvetage. Ils sont capables de les utiliser en fonction de la situation.

Un concept d'urgence existe dans toutes les piscines.

## 5.4 FORMATION

Une condition de base pour un enseignement de qualité est un personnel ayant une très bonne formation. Une formation continue régulière et un échange d'expériences ciblé aident à développer les compétences exigées pour diriger des écoles de natation. Les formes d'enseignement et d'apprentissage doivent en permanence être adaptées aux dernières connaissances et développements de la spécialité. De nouvelles méthodes sont introduites et entretenues de manière ciblée. La méthodologie et la pédagogie constituent les éléments principaux de la formation et de la formation continue de Swiss Aquatics. Un autre élément central est la sécurité pendant les cours de natation et la prévention des accidents.

Les responsables de l'école de natation étudient régulièrement les nouvelles méthodes en matière de sécurité, d'enseignement et d'apprentissage. Ils en examinent l'applicabilité et l'utilité.

### 5.4.1 FORMATION PROFESSEUR DE SPORTS AQUATIQUES (PSA) – EXIGENCE MINIMALE

Tous les SSL de l'école de natation ont une formation valide correspondant au moins au groupe cible ou sont en cours de formation (doit être documenté). L'école de natation s'efforce de faire en sorte que tous les certificats SSL soient reconnus à long terme par Swiss Aquatics. Il est de la responsabilité de l'école de natation que les PSA soient titulaires d'une reconnaissance Swiss Aquatics valable.

Les PSA doivent être formés dans les catégories d'âge respectifs et remplir ainsi les exigences minimales suivantes:

Assistants: Formation de sauvetage et BLS AED (Brevet Plus Pool SSS ou équivalent)

Kids Basic (Level 1-6): Kids Coach Basic

Kids Advanced (Level 7-10): Kids Coach

Kids Specific Sport pour tous: Prof. de sports aquatiques B\*

Kids Specific Disciplines: Entraîneur B\*

\* Ces formations comprennent des modules de la formation Jeunesse et Sport J+S. Les informations concernant les reconnaissances J+S se trouvent dans le concept de formation de Swiss Aquatics ([www.swiss-aquatics.ch/education](http://www.swiss-aquatics.ch/education)).

## 5.4.2 FORMATION CONTINUE

Tous les PSA des écoles de natation licenciées sont titulaires d'une reconnaissance valable du groupe cible correspondant et respectent les obligations de formation continue en vigueur, ce qui garantit que les PSA sont toujours à jour dans leur domaine de formation

## 5.5 QUALIFICATIONS D'AUTRES FONCTIONS

### 5.5.1 COACH J+S

Le coach J+S conseille et soutient les PSA. Il est la personne de contact pour les personnes en formation et le lien entre l'école de natation et Jeunesse et Sport (J+S). Il a une vue d'ensemble du déroulement de la formation et de l'obligation de formation. Une grande partie des formations PSA est organisée en collaboration avec J+S. Le coach J+S se charge des inscriptions. Swiss Aquatics recommande à l'école de natation la formation d'une personne comme coach J+S.

### 5.5.2 RESPONSABLE DE STAGE SWISS AQUATICS

Le responsable de stage soutient, accompagne et encadre les Kids Coach débutants lors de leur stage. Pour encadrer les stagiaires, Swiss Aquatics recommande à l'école de natation la formation d'au moins un responsable de stage. Les responsables de stage peuvent aussi être engagés dans d'autres écoles de natation.

### 5.5.3 ASSISTANTS

Dans le sens de la sauvegarde des connaissances et de la promotion de la relève des PSA, des nageurs actifs et anciens sont engagés comme assistants dans les cours de natation pour transmettre aux nageurs plus jeunes leurs précieuses expériences et connaissances. De plus ils sont préparés à leur futur travail de PSA et découvrent le passage du nageur au moniteur. Pendant toute la durée d'un cours bloc, l'assistant soutient le PSA et enseignent différentes parties. Le PSA conseille l'assistant. Ensemble ils analysent le travail et plus particulièrement les séquences

## 5.6 SYSTÈME DE FORMATION « KIDS LEARN TO SWIM »

L'utilisation du système de formation Swiss Aquatics Kids et de la philosophie y relative constitue un élément central pour obtenir la licence de qualité.

## 5.6.1 ORGANISATION DE COURS

Swiss Aquatics recommande à l'école de natation de planifier et d'organiser ses cours par trimestre (env. 12 leçons par cours bloc). Selon le Level de formation, les différentes leçons devraient durer entre 30 et 60 minutes\*.

Basic Level 1-3:	30-45 minutes
Basic Level 4-6:	45-60 minutes
Advanced Level 7-10:	50-60 minutes
Specific:	varie selon la discipline

Swiss Aquatics recommande de proposer plusieurs unités d'enseignement par semaine particulièrement aux avancés (Advanced et Specific). Les enfants peuvent ainsi mettre en pratique et consolider ce qu'ils ont appris.

\* Informations et exigences pour le décompte J+S se trouvent sur la page d'accueil de J+S ([www.jugendundsport.ch](http://www.jugendundsport.ch)).

## 5.6.2 SYSTÈME DE DISTINCTIONS

L'école de natation licenciée utilise le système de distinctions officiel des Levels correspondants de la formation Swiss Aquatics Kids.

## 5.6.3 FORMATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ – CONTRÔLE DE SÉCURITÉ AQUATIQUE (CSA)

Swiss Aquatics recommande d'intégrer et d'examiner le CSA aux cours de natation. Il est important de solliciter les enfants en natation comme dans leur compétence aquatique resp. leur compétence d'auto-sauvetage.

## 5.7 ACTIVITÉ SPORTIVE CONSÉCUTIVE

Avec sa solide formation de base, l'école de natation crée des conditions idéales pour les enfants, ce qui représente la première pierre sur le chemin du sport pour tous ou de performance. L'école de natation montre aux parents et à leurs enfants les possibilités de continuations à la fin de la formation de base, par exemple les possibilités dans leur propre école de natation/club ou même dans les clubs voisins. L'école de natation contribue ainsi à donner aux enfants accès aux activités aquatiques pour leur vie future.

### 5.7.1 AUTRES ORGANISATIONS FAÎTIÈRES

La collaboration avec d'autres organisations faïtières ou institutions (J+S, Swiss Olympic, Cool and Clean etc.) au niveau de la formation et de la formation Kids est très précieuse et recommandée.

## 5.8 ÉTHIQUE

Swiss Aquatics est membre de l'organisation faîtière Swiss Olympic et s'engage beaucoup en faveur de ses principes d'éthique et de loyauté en sport. Swiss Aquatics vit et transmet à ses clubs les principes édictés par Swiss Olympic.

Les écoles de natation de qualité s'engagent à respecter la Charte éthique de Swiss Olympique, le Code of Conduct et l'énoncé de mission de Swiss Aquatics et illustrent les principes dans leur club.

### 5.8.1 CHARTE ÉTHIQUE

L'école de natation licenciée respecte la charte éthique de Swiss Olympic. Les principes pour un sport sain, respectueux et loyal constituent une obligation pour le sport en général. Les principes doivent en conséquence être intégrés dans les documents officiels de l'école de natation (statuts, contrats de travail, CG).

### 5.8.2 COOL&CLEAN

„Cool&Clean“ est le programme de prévention le plus important dans le sport. Il contient engagements (= accords) pour un sport équitable et propre. Swiss Aquatics soutient le programme de prévention et contribue à sa diffusion en Suisse. Une école de natation de qualité doit intégrer activement cette campagne de prévention à l'école de natation.

### 5.8.3 AMBASSADEUR D'ÉTHIQUE

Au moins un ambassadeur éthique de l'école de natation se rend tous les deux ans à une manifestation d'information de Swiss Aquatics, J+S, Swiss Olympic ou d'une autre institution, où un sujet éthique est abordé et transmet cette information aux entraîneurs et/ou aux directeurs des écoles de natation.

### 5.8.4 ÉTHIQUE-NE PAS D'ABUS SEXUELS EN SPORT

En collaboration avec Swiss Olympic, Swiss Aquatics s'engage fortement dans le programme „ne pas d'abus sexuels en sport“. Ce programme à long terme fournit des informations à tous les acteurs du sport et montre comment prévenir les agressions sexuelles dans le sport et ce qu'il faut faire si quelque chose arrive néanmoins. Une école de natation licenciée connaît les informations et les mesures et les diffuse dans son école de natation.

## 6 CG

En déposant la postulation, y compris la check-list signée, l'école de natation accepte les conditions générales (CG) de la „Licence de qualité Swiss Aquatics“.

Ces directives entrent en vigueur en juin 2014, avec modification en juin 2019.

# 7 ANNEXE

## 7.1 APERÇU DE LA CHECK-LIST

N	Titre	Contrôle
<b>1. EXIGENCES GÉNÉRALES</b>		
	Quality Coach	Obligation
<b>2. DIRECTION ET ORGANISATION DE L'ÉCOLE DE NATATION</b>		
	École de natation	Obligation
	Personnel : assurances et attestations (n° AVS)	Obligation
	Aussrances (responsabilité civile)	Obligation
	Plateforme d'information	Recommandation
<b>3. SÉCURITÉ</b>		
	Formation en matière de sécurité (Compétence en matière de sauvetage aquatique)	Obligation
	Taille des groupes	Obligation
	Basic 1-3 max. 8 enfants	
	Basic 4-6 max. 10 enfants	
	Advanced max. 10 enfants	
	Specific max. 12 enfants	
	Basic 1-3 max. 6 enfants	Recommandation
	Basic 4-6 max. 8 enfants	
	Advanced max. 8 enfants	
	Specific max. 10 enfants	
	Situation relative à la sécurité sur place : Plan d'urgence	Obligation
<b>4. FORMATION</b>		
	Formation PSA correspondant au moins au groupe cible	Pflicht
	1PSA au moins avec brevet fédéral	Recommandation
	Formation continue PSA	Recommandation
	Formations interne	
	Coach J+S	Recommandation
	Responsable de stage (1 personne au moins)	Recommandation
	Engagements d'assistants	Recommandation
<b>5. SYSTÈME DE FORMATION « KIDS LEARN TO SWIM »</b>		
	Utilisation du système « Kids learn to swim »	Obligation
	Organisation de cours	Recommandation
	Système de distinctions	Obligation
	Contrôle de sécurité aquatique CSA	Recommandation
<b>6. ACTIVITÉ SPORTIVE CONSÉCUTIVE</b>		
	Membre de Swiss Aquatics	Obligation
	Collaboration avec centre PDE	Recommandation
<b>7. ÉTIQUE</b>		
	Intégration de la charte d'éthique	Obligation
	Intégration programme de prévention Cool&Clean	Obligation
	Ambassadeur d'éthique	Obligation
	Thématisation du programme „ne pas d'abus sexuels en sport“	Obligation

## 7.2 LISTE DES ABRÉVIATIONS / TERMES

BLS: Basic Life Support (mesures de sauvetage de base)  
AED: Automated external defibrillation (défibrillation externe automatique)  
PSA: Professeur de sports aquatiques  
J+S: Jeunesse et Sport  
PDE: Centre de promotion de la relève

## IMPRESSUM

DÉPARTEMENT DE LA FORMATION SWISS AQUATICS  
SWISS AQUATICS  
HAUS DES SPORTS  
TALGUT-ZENTRUM 27  
CH-3063 ITTIGEN B. BERN  
+41 31 359 72 72

education@swiss-aquatics.ch  
www.swiss-aquatics.ch

© 2020 Swiss Aquatics  
Tous droits réservés.  
Toute reproduction interdite.  
Version 0.4

### SPONSORS



### PARTNERS



### NATIONAL PARTNERS

